

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-661794



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2175			
Société :			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/>
Nom & Prénom : BEN NIS Abdellam - A74588			
Date de naissance : 04-02-1950			
Adresse : 34 Résidence Yasmine Riwat AZEDDOUR Casablanca			
Tél. : 061 61 19 60 48 Total des frais engagés : Dhs			

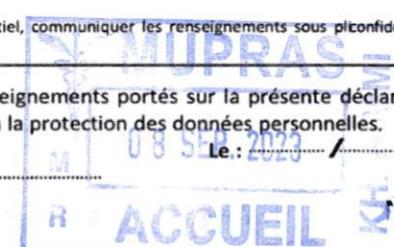
Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin	
	Cachet du médecin : 	
Date de consultation :	05/01/20	Age :
Nom et prénom du malade : Beni		Dr. Ghilane Abdellah
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : HTA		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 08 SEP 2020 /

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/09/11	c.s.	6	6	INPE: 0911/54
05/09/11	c.s.	6	6	INPE: 0911/54

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACE VAL D'AGOUZ Mme. MELNIKOFF 17 AV. STANISLAS 22230 SAINT BRIEUC	05/09/23	218760

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE REGAGUI Casablanca	04/09/2023	B 160 + P 7.10	15319.00

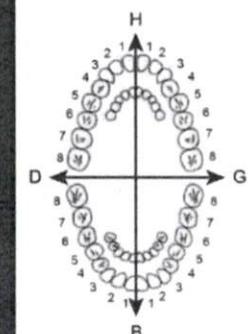
### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

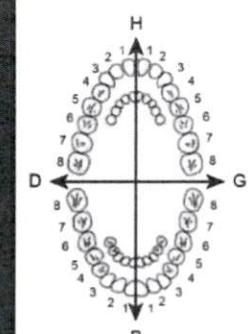


O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. ABIDI GHIZLANE

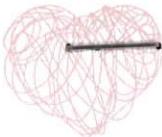
SPÉIALISTE EN PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE  
ET IMAGERIE VASCULAIRE NON INVASIVE

Diplômée d'imagerie vasculaire non invasive de l'université de Paris

Diplômée d'échocardiographie de l'université Bordeaux

Ancien Interne de l'hôpital Ibn Rochd Casablanca et de

Princesse Grace de Monaco



الدكتورة عابيدي غزلان

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين  
فحص القلب والأوعية الدموية بالصدى

خريجة كلية الطب بالمستشفى الجامعي  
بالدار البيضاء وبمستشفى موناكو

310505-01 PPV: 267 DH 00  
BOTTU S.A

28 comprimés  
TWYNSTA® 80 mg/5 mg  
(telmisartan/amlodipine)

6 118001 040759  
BOTTU S.A PPV: 267 DH 00  
310505-01

Casablanca, le : 05/09/2023

### Ordonnance

M. BENNIS abdeslam

09/09/2023

twynsta 80 /5

1cp /J le matin

09/09/2023

Nocol 20

1cp /J le soir

\*\*\* Q.S.P. 6 mois \*\*\*

2187,60

Docteur Ghizlane ABI

6 118001 040759

TWYNSTA® 80 mg/5 mg

(telmisartan/amlodipine)

28 comprimés

BOTTU S.A PPV: 267 DH 00  
310505-01

6 118001 040759

TWYNSTA® 80 mg/5 mg  
(telmisartan/amlodipine)

28 comprimés

BOTTU S.A PPV: 267 DH 00  
310505-01

6 118001 040759

TWYNSTA® 80 mg/5 mg

(telmisartan/amlodipine)

28 comprimés

BOTTU S.A PPV: 267 DH 00  
310505-01

IDHAL, N° 1, VAL FLEURI, MAARIF - CASABLA

URGENCE : 06 62 10 24 12 - EMAIL : dr.abidighizlane@gmail.com



# مختبر التحاليل الطبية الرڭراڭي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI  
Biologiste Diplomé de la faculté  
De Médecine et de Pharmacie  
de Clermont Ferrand

**FACTURE N° : 2309042021**

Casablanca le 04-09-2023

**Mr Abdeslam BENNIS**

Date de l'examen : 04-09-2023

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0120	Ionogramme complet( Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B160	B	142.40 MAD
Total				153.90 MAD

TOTAL B : 160

TOTAL DOSSIER : 153.9DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent cinquante-trois dirhams  
quatre-vingt-dix centimes





S. MESTASSI  
Biologiste Diplômé de la faculté  
De Médecine et de Pharmacie  
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 04-02-1950, âgé (e) de : 73 ans  
Enregistré le: 04-09-2023 à 08:56  
Edité le: 04-09-2023 à 10:50  
Prélèvement : au labo  
Le : 04-09-2023 à 09:12

Mr Abdeslam BENNIS

Référence : 2309042021

Prescrit par : Dr ABIDI Ghizlane

## BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

### Ionogramme sanguin complet

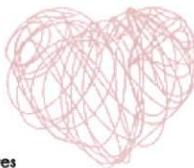
15-06-202

Sodium ( Na+ )	137 mmol/l	(136-146)	13
Potassium ( K+ )	4.0 mmol/l	(3.4-5.1)	3.
Chlorures ( Cl- )	107 mmol/l	(99-109)	10
Protéines totales	72 g/l	(66-87)	
Calcium ( Ca++ )	2.49 mmol/l 100 mg/l	(2.20-2.55) (88-102)	
Réserve alcaline	26 mmol/l	(22-29)	



DR. ABIDI GHIZLANE

SPÉIALISTE EN PATHOLOGIE CARDIOVASCULAIRE  
ET IMAGERIE VASCULAIRE NON INVASIVE



Diplômée d'imagerie vasculaire non invasive de l'université Paris Descartes  
Diplômée d'échocardiographie de l'université Bordeaux Segalen  
Ancien interne de l'hôpital Ibn Rochd Casablanca et du centre hospitalier  
Princesse Grace de Monaco

الدكتورة عابيدي غزلان

إختصاصية في أمراض القلب والشرايين  
فحص القلب والأوعية الدموية بالصدى

خريجة كلية الطب بالمستشفى الجامعي  
بالدار البيضاء، وبمستشفى موناكو

## مركز تشخيص أمراض القلب والشرايين CENTRE D'EXPLORATIONS CARDIOVASCULAIRES

NOM: BENNISS

PRÉNOM: ASLEM TAY

Date: 2023

- NFS

- Fer Sérique

- CPK

- VS

- Ferritine

- CPK - mb

- CRP

- Cholestérol total

- Troponine

- Urée

- Cholestérol HDL

- D-Dimères

- Créatinine

- Cholestérol LDL

- TSHus

- Acide urique

- Triglycérides

- T3

- Ionogramme sanguin

- Bilirubine libre et conjuguée

- T4

- Glycémie à jeun

- Phosphates alcalines

- PSA

- Hb A1 C

- LDH

- Antigène HBS

- Glycémie Post Prandiale

- Transaminases

- Anticorps anti - HVC

- TP-INR

- Gamma - GT

- TCA

- MicroAlbuminurie des 24 heures

- Fibrinogène

- ECBU

- Heparinémie

-

- TS

-

- Activité anti Xa

-

- AT III

-

- Protéine C

-

- Protéine S

-

- Facteur V Leiden

-

- Facture Rhumatoide

-

- ASLO

-

